



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 46265

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur le montant des primes prévu en 2013 dans son ministère. Il souhaite que ce montant soit détaillé en précisant la somme prévue pour le ministre, celle prévue pour les collaborateurs du cabinet et celle prévue pour les autres agents.

Texte de la réponse

La dotation d'indemnités de sujétions particulières allouée au cabinet du ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, en 2013, était de 194 000 € pour les membres de cabinet et 158 906 € pour les personnels de soutien. Les ministres ne perçoivent pas d'indemnité de sujétions particulières.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46265

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13073

Réponse publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10481